

Rennes - 7 mars 2017



Angélique MONNERAYE
Chargée de mission Lutte contre la contrefaçon
Bureau Compétitivité et Attractivité
Direction générale des entreprises

- La propriété intellectuelle et la contrefaçon
- Les impacts de la contrefaçon
- La stratégie de propriété industrielle et de lutte contre la contrefaçon, levier de compétitivité des entreprises



- La propriété intellectuelle et la contrefaçon
- Les impacts de la contrefaçon
- La stratégie de propriété industrielle et de lutte contre la contrefaçon, levier de compétitivité des entreprises



La propriété intellectuelle et la contrefaçon



Propriété intellectuelle



Propriété littéraire et artistique

- Droit d'auteur
- Droits voisins du droit d'auteur

Propriété industrielle

- Brevets d'invention
- Dessins et modèles
- Marques
- Indications géographiques
- Certificats d'obtention végétale
- Topographies de produits semi-conducteurs



La propriété intellectuelle et la contrefaçon

Contrefaçon = atteinte à un droit de propriété intellectuelle :

- reproduction
- imitation
- utilisation totale ou partielle

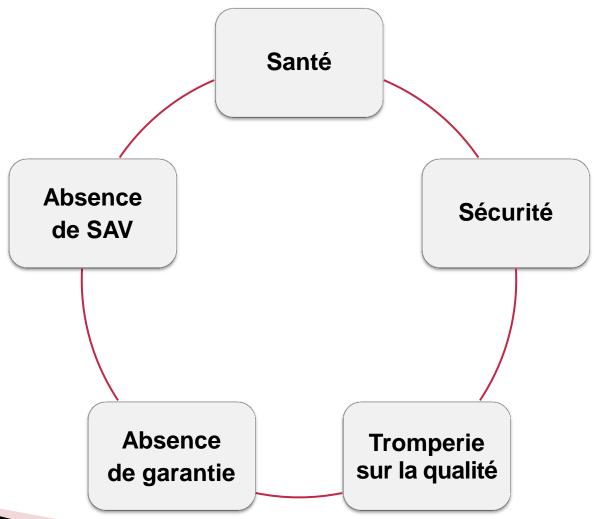
d'un droit de propriété intellectuelle sans avoir l'autorisation de son propriétaire, le **titulaire de droits**



- La propriété intellectuelle et la contrefaçon
- Les impacts de la contrefaçon
- La stratégie de propriété industrielle et de lutte contre la contrefaçon, levier de compétitivité des entreprises



Des risques pour les consommateurs





Des impacts sur l'économie

- Pertes d'emplois :
 - → 200 000 emplois par an*
 - → 30 000 emplois par an*





- Pertes fiscales
- Coûts économiques, sociaux et environnementaux
- Activités illicites connexes



Volume de contrefaçons importé en UE en 2013** :

→ jusqu'à 5% des importations de l'UE = 85 Mds €

^{**} OCDE et EU IPO (2016)



^{*} OCDE (2008)

Des coûts importants pour les entreprises

- Atteinte à la compétitivité
- Frein à l'innovation et au développement

Perte de parts de marché

Perte de chiffre d'affaires

Achat d'outils techniques de protection

Frais de défense

Pillage du savoir-faire

Atteinte à l'image et à la renommée



Des coûts importants pour les entreprises



Près d'une PME sur deux est ou a été confrontée à la contrefaçon *



Seules **10**% des entreprises détiennent un brevet, une marque ou un dessin et modèle** :

- 9% des PME
- 40% des grandes entreprises

Entreprises concernées :



- toutes tailles
- tous secteurs
- marchés français / étrangers
 - * Sondage CGPME (2011)
 - ** EU IPO (2015)
 - © http://img.chefdentreprise.com

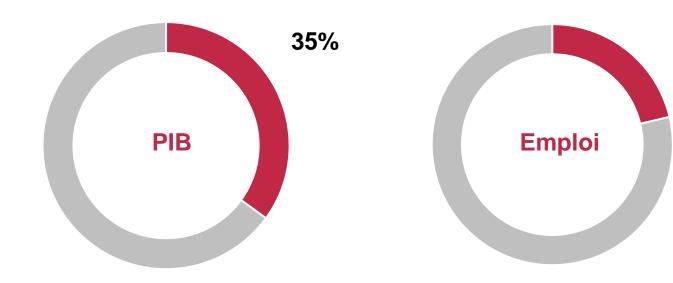


- La propriété intellectuelle et la contrefaçon
- Les impacts de la contrefaçon
- La stratégie de propriété industrielle et de lutte contre la contrefaçon, levier de compétitivité des entreprises

Valeur ajoutée de la propriété intellectuelle pour l'économie



Contribution des entreprises grandes utilisatrices de droits de propriété intellectuelle* :



21%

Valeur ajoutée de la propriété intellectuelle pour les entreprises



Meilleure performance des entreprises détenant des droits de propriété intellectuelle par rapport à celles n'en détenant pas* :



• Personnel: x 6



• Salaires : 20% supérieurs



Produits d'exploitation par salarié : 30% supérieurs

Valeur ajoutée de la propriété intellectuelle pour les entreprises



Hausse de revenus : valorisation et optimisation des revenus tirés de l'exploitation des inventions :

- entreprises
- inventeurs indépendants

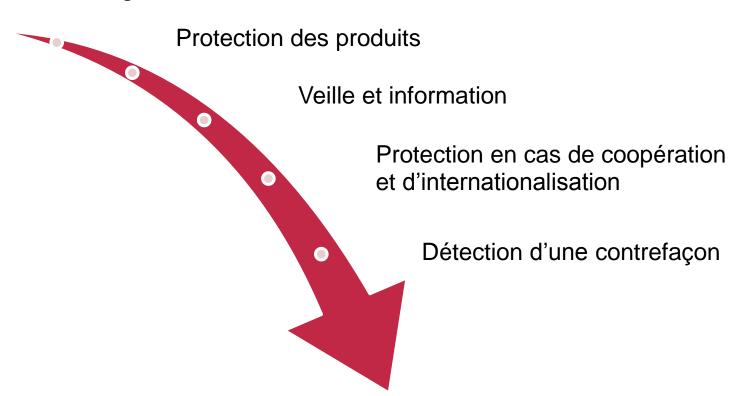


Développement de l'entreprise facilité :

- obtention d'un prêt bancaire
- protection à l'export
- en cas de contentieux
- etc.

Quelles solutions mettre en œuvre?

Réflexion globale



Stratégie de propriété industrielle et de lutte contre la contrefaçon

Solutions à mettre en œuvre dès la phase de création de l'entreprise

Outils de lutte adaptés à l'entreprise ?

Mener une réflexion globale

Environnement de l'entreprise ?

Développement de l'entreprise ?



Solutions à mettre en œuvre le plus en amont possible

Dépôt de droit(s) de propriété intellectuelle



Protéger ses produits

Demande d'intervention en douane



Parcours de prévention

Solution d'authentification?



Solutions à mettre en œuvre le plus en amont possible

Créer une cellule de veille

Situations à risques : internet, salons, marchés, *etc*.

S'informer

Comité National Anti-Contrefaçon

http://www.cnac-contrefacon.fr/



Solutions à mettre en œuvre en cas de coopération avec un partenaire (client, concurrent, fournisseur, université, laboratoire, *etc.*)

Preuve de l'antériorité des droits acquis

Preuve de l'état des connaissances antérieures

Négocier des accords de coopération



Signature d'un accord de confidentialité

Rédaction de clauses contractuelles relatives aux résultats obtenus

Solutions à mettre en œuvre en cas d'ouverture à l'international

Protéger ses produits

Connaissance des dispositions étrangères

Se faire accompagner

- France PME sans contrefaçon
- Réseau d'experts



















Solutions à mettre en œuvre en cas de détection de la contrefaçon de son produit

Action de défense

Action judiciaire

- Action civile
- Action pénale
- → Contrefaçon = délit civil, pénal et douanier

Négociation amiable

- Médiateur des entreprises
- → Selon la situation rencontrée http://www.economie.gouv.fr/ mediation-interentreprises



Merci de votre attention!

Des questions?

Angélique Monneraye Chargée de mission Lutte contre la contrefaçon DGE – Bureau Compétitivité et Attractivité angelique.monneraye@finances.gouv.fr

Site internet de la DGE:

http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/lutte-contre-la-contrefacon

